DÉLÉGATION ACADÉMIQUE AUX RELATIONS EUROPÉENNES, INTERNATIONALES ET À LA COOPÉRATION

DAREIC/11-547-261 du 12/12/11

PROGRAMME « INTER-ACTION » DANS LE CADRE DES ACCORDS EDUCATIFS ENTRE LA FRANCE ET L'ANGLETERRE - CAMPAGNE 2011-2012

Destinataires : Messieurs les Inspecteurs d'Académie, Directeurs des services départementaux de

l'Education Nationale - Mesdames et Messieurs les Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs pédagogiques régionaux - Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'Education Nationale - Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etablissements -

Mesdames et Messieurs les Chefs de Division

Affaire suivie par : Mme HANVIC - Tel : 04 42 95 29 77 - Fax : 04 42 95 29 74 - Mel : marie-

pierre.hanvic@ac-aix-marseille.fr

Les nouveaux accords éducatifs entre l'Angleterre et la France viennent d'être signés le 7 novembre 2011 à Londres. Le programme « Inter-Action » est reconduit pour l'année 2011-2012.

Côté français, le programme s'adresse aux établissements publics du second degré ayant une section européenne anglais. Il est géré par le Centre international d'études pédagogiques (CIEP).

Côté anglais, le programme piloté par l'agence « The Schools Network » (anciennement Specialist Schools and Academies Trust) s'adresse à tous les établissements du second degré. Précisons que le concept de Specialist Schools n'existe plus.

La présentation détaillée du programme est disponible sur le site du CIEP à l'adresse suivante : http://www.ciep.fr/francobrit/index.php

La campagne d'inscription des établissements est ouverte du 5 décembre 2011 au 20 janvier 2012 .

Je vous demande de bien vouloir diffuser cette information auprès de vos équipes pédagogiques enseignant en section européenne.

Signataire : Henri RIBIERAS, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille